

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Sélection de 25 Associations Partenaires

Projet : « Pour des chaînes télévisées publiques libres de stéréotypes sexistes »

1. Contexte du Projet et des Partenaires

a) L'Association Tahadi pour l'Égalité et la Citoyenneté (ATEC) :

L'Association Tahadi pour l'Égalité et la Citoyenneté (ATEC), fondée à Casablanca en 2003, est une organisation indépendante et démocratique. Elle s'engage résolument pour l'autonomisation socio-économique des femmes, la promotion de leurs droits, et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG). L'ATEC œuvre à la transformation des normes sociales discriminatoires via ses centres d'écoute, son plaidoyer ciblé et ses programmes d'éducation aux droits humains.

b) Oxfam :

Oxfam est une confédération internationale regroupant 20 affiliés, active dans plus de 60 pays, engagée dans la lutte contre la pauvreté, l'injustice et les inégalités. Pour atteindre ces objectifs, Oxfam soutient des initiatives locales dans les pays en développement, plaide auprès des gouvernements et des entreprises afin qu'ils intègrent les intérêts des populations les plus vulnérables, et mobilise les citoyens pour qu'ils participent activement à la transformation sociale. Ses programmes sont mis en œuvre en partenariat avec des ONG locales, des organisations de la société civile, ainsi qu'en collaboration avec les acteurs publics et privés.

2. Enjeux : Médias et Stéréotypes Sexistes

Les médias jouent un rôle central dans la construction des perceptions sociales et individuelles. Séries télévisées, publicités et programmes véhiculent souvent des stéréotypes de genre, renforçant les inégalités, freinant l'ancrage d'une culture égalitaire et normalisant, de manière souvent inconsciente, des attitudes discriminatoires. Conscient de ces enjeux, le Maroc a mis en place plusieurs réformes et dispositifs, tels que la Charte nationale pour l'image de la femme dans les médias, la loi contre les discriminations sexistes, l'Observatoire national de la femme, ainsi que des mécanismes internes comme la Charte de la SNRT et le Comité de parité.

C'est dans cette dynamique qu'**Oxfam et ATEC ont développé le projet « Pour des chaînes télévisées publiques libres de stéréotypes sexistes »**, qui vise à déconstruire les représentations sexistes dans les contenus médiatiques, à renforcer les pratiques professionnelles inclusives et à promouvoir des récits audiovisuels justes et égalitaires, contribuant ainsi à un paysage médiatique marocain plus égalitaire et respectueux des droits des femmes.

3. Présentation du projet « Genre et Médias »

Le projet « **Pour des chaînes télévisées publiques libres de stéréotypes sexistes** », mis en œuvre par **Oxfam Maroc** en partenariat avec **ATEC** et financé par l'**Union européenne** sur une durée de 30 mois.

Le projet cible les médias publics afin de :

- Déconstruire les stéréotypes sexistes dans les contenus, les pratiques professionnelles et les structures médiatiques ;
- Sensibiliser le public aux enjeux liés aux stéréotypes médiatiques et aux violences faites aux femmes et aux filles (VFFF) ;
- Promouvoir des récits médiatiques plus justes et inclusifs, contribuant à un paysage audiovisuel marocain respectueux de l'égalité femmes-hommes et des droits humains.

Impact attendu : Les acteurs du paysage audiovisuel marocain adoptent des politiques et pratiques qui favorisent une représentation égalitaire des femmes et luttent contre les stéréotypes sexistes.

Pour répondre à ces enjeux, le projet fixe des objectifs concrets qui guideront ses actions auprès des médias, des institutions et de la société civile.

Objectifs du projet :

3.1. Objectifs spécifiques (OS)

- **OS 1 :** Les acteurs et parties prenantes du secteur audiovisuel (ministères, médias, HACA) conçoivent et adoptent des politiques visant à éliminer les discriminations de genre dans les produits médiatiques destinés au grand public.
- **OS 2 :** Les OSC, universités et citoyens des régions ciblées s'approprient les questions de genre et contribuent à influencer les contenus audiovisuels, notamment en participant à des espaces d'échange et de concertation avec les institutions.

3.2 Axes stratégiques :

Le projet s'articule autour de **trois** axes principaux :

- 1) **Plaidoyer auprès des acteurs publics :** Un travail d'influence sera mené pour améliorer l'application des dispositifs existants, garantissant ainsi une programmation médiatique plus sensible aux questions d'égalité des genres. Ce plaidoyer reposera sur une analyse des mécanismes en place, accompagnée de recommandations concrètes pour renforcer leur efficacité.
- 2) **Renforcement des capacités en matière de genre :** Pour sensibiliser les journalistes et les équipes des chaînes publiques, des formations seront organisées afin d'intégrer une approche de genre dans leurs pratiques. Des sessions de formation seront également proposées aux publicitaires et aux

étudiants en journalisme, visant à améliorer leur compréhension des enjeux d'égalité des genres.

- 3) **Renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) :** Le projet vise à doter les OSC, notamment les associations féministes, des outils nécessaires pour mieux traiter l'image de la femme dans les médias. Cela inclut un soutien financier pour des initiatives de plaidoyer sur les questions de genre. De plus, une collaboration avec les universités sera encouragée pour favoriser la production de recherches et l'élaboration de cadres d'analyse.

4. Objectif de l'AMI et rôle des OSC

Objectif :

L'objectif de cette APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT est de sélectionner 25 associations (OSC/ODDF) engagées dans le genre, les droits des femmes, les médias, la jeunesse ou la citoyenneté, pour contribuer à :

- La lutte contre les stéréotypes sexistes dans les médias ;
- La transformation des pratiques professionnelles et institutionnelles du secteur audiovisuel.

Rôle et missions des OSC :

- Participer aux rencontres, ateliers, formations et espaces de dialogue (« Amphis du Genre ») ;
- Co-construire le Guide pratique d'analyse des contenus médiatiques ;
- S'impliquer dans la création de l'Observatoire Médias & Genre ;
- Contribuer à la collecte de données, à la diffusion des études et Policy Papers, et à la campagne de sensibilisation ;
- **Note : 5 OSC pourront bénéficier d'un financement en cascade pour des actions locales.**

5. Profils et critères d'éligibilité :

Éligibilité structurelle :

- Statut : Associations, fondations, ODDF, réseaux ou collectifs légalement constitués au Maroc ;
- Thématiques : Égalité de genre, VBG et droits des femmes, communication et médias, jeunesse et citoyenneté, plaidoyer ou mobilisation sociale.

Exigences géographiques et temporelles :

Critère	Description
Implantation régionale	Organisations basées dans : Tanger – Tétouan – Hoceima, Fès – Meknès, Rabat-Salé-Kénitra

Organisations émergentes	Créées depuis moins de 5 ans ou en phase de structuration
--------------------------	---

Critères de sélection :

- **Pertinence** : Alignement avec la mission du projet et contribution potentielle (expertise, réseau, implantation) ;
- **Motivation** : Intérêt et engagement actif dans les activités ;
- **Rigueur et capacités** : Fonctionnement organisationnel solide ou potentiel de renforcement et participation aux activités régulières ;
- **Critères structurels** : Respect des quotas régionaux (70 %) et émergents (30 %).

6. Modalités de candidature

Dossier de candidature (PDF) :

Les associations intéressées doivent remplir le formulaire et la fiche d'information de l'association fournis dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt ainsi que

1. Lettre d'intérêt (2 pages max) : motivation, contribution au projet, expériences pertinentes ;
2. Synthèse des expériences pertinentes : égalité de genre, lutte contre les stéréotypes, production médiatique, communication sociale, accompagnement des femmes/jeunes, plaidoyer ou recherche-action ;
3. Documents administratifs : statuts, dernier récépissé légal, rapports d'activité et financier récents, (photos, conventions, articles de presse...).

Processus de sélection :

1. Dépôt des dossiers par email ;
2. Évaluation selon les critères ;
3. Session d'échange collectif avec les OSC pré-sélectionnées ;
4. Sélection finale et notification officielle ;
5. Intégration dans la programmation annuelle du projet.

Soumission :

- **Date limite** : **avant le 25 décembre 2025**
- **Email** : **receptiontahadi2003@gmail.com**
- **Objet** : AMI – Sélection des OSC – Projet Médias & Genre – [Nom de l'organisation]

Oxfam et ATEC garantissent un processus participatif et un accompagnement technique optimal pour les organisations sélectionnées.